

Une culture de l'information et des médias pour tous les lycéens : une gageure aujourd'hui et demain ?

Culture de l'information et des médias : état des lieux

L'absence de contenus formalisés pour le lycée conjuguée à un taux d'encadrement bien en deçà des besoins (trop souvent un seul poste de professeur documentaliste par établissement et ce, quelque soit le nombre d'élèves) rendent trop aléatoire la formation des élèves en Information-Documentation malgré la reconnaissance de l'enjeu important de l'acquisition d'une culture de l'information et des médias pour les futurs citoyens que sont les lycéens.

Depuis la mention d'une « *initiation et d'une formation à la recherche documentaire* » dans la circulaire de missions des professeurs documentalistes de 1986 (en cours de réactualisation), aucune réflexion n'a réellement été ouverte à ce jour pour formaliser des contenus en Information-Documentation au lycée. Ainsi, depuis plus de 30 ans, les professeurs documentalistes s'appuient sur les quelques attendus listés dans la circulaire pour légitimer leurs interventions auprès des élèves ainsi que sur les différents travaux issus de la réflexion universitaire. Les préconisations institutionnelles (TPE, AP, EMC) sont un point d'appui fragile pour intégrer des apprentissages en Information-Documentation tant ces dispositifs pédagogiques subissent les effets de politiques locales (en particulier dans le cadre de moyens alloués aux lycées). Au mieux ces dispositifs ne permettent qu'un saupoudrage de connaissances et de compétences en Information-Documentation. Néanmoins, les professeurs documentalistes ont su au fil des années, parfois avec difficulté, investir les différents dispositifs et installer les conditions d'un apprentissage visant l'acquisition de connaissances et de compétences en Information-Documentation. Cependant, les nombreux témoignages reflètent régulièrement l'aspect aléatoire de cette formation ainsi que l'absence d'une progression définie.

Alors qu'une prise de conscience des problématiques liées à l'éducation aux médias et à l'information (validation, sélection et partage), des moyens de communication et de la nécessaire formation des élèves s'est traduite via la mise en place de l'EMI en collège à la rentrée 2016, quelle est la réponse apportée pour le lycée alors même que ces questions trouvent un écho tout particulier auprès des lycéens ?

Pour une réelle formation des élèves à l'Information Documentation

S'assurer que tous les élèves disposent à l'issue de leur scolarité dans le secondaire d'une culture commune incluant l'Information Documentation nécessite l'ouverture d'une réflexion sur les contenus qui devront faire l'objet d'apprentissages au lycée mais également sur les moyens qui seront mis en œuvre pour permettre l'acquisition par tous les élèves de connaissances et de compétences. Pour le SNES-FSU, la revendication de deux postes de professeur documentalistes par établissement a minima et un poste supplémentaire par tranche de 250 élèves, loin d'être la seule condition requise, est pour autant indispensable.